

Il existe une contrainte majeure qui se pose avec l'utilisation des langues et qui prend tout son relief dans une situation multilingue. Il s'agit de la contrainte inhérente au principe que nous appellerons principe d'exclusivité phonétique.

Principe, selon lequel on ne peut pas parler deux langues en même temps. S'agissant, par exemple, de l'espace linguistique québécois, on ne peut que parler tour à tour "creole" et français, ce qui s'appelle le code switching. Le fonctionnement structural du code switching est le fait que à un même point de la chaîne parlée (qu'il s'agisse de la première ou de la seconde articulation du langage) on ne peut avoir qu'une seule unité. Soit, en effet la phrase :

Ex. Le ciel est bleu

la sjeɛl ɛ blø

il comporte 4 unités de première articulation et 10 de seconde articulation. Le niveau qui intéresse la présente problématique est, bien entendu, celui de la première articulation (la, sjeɛl, ɛ, bo). Sur chacun de ces points de cette chaîne parlée, il y a une unité et une seule, relevant de la langue française d'une part du point de vue paradigmatique où chacune de ces unités peut commuter avec une unité française.

Le temps devient monosyllabique et, d'autre part du point de vue syntagmatique où chacune des unités obéit

I think you should understand the
 the situation of things at the present time
 the world of things is very different from
 what it was some years ago. The
 world of things is very different from
 what it was some years ago. The
 world of things is very different from
 what it was some years ago. The

the world of things is very different from
 what it was some years ago. The
 world of things is very different from
 what it was some years ago. The
 world of things is very different from
 what it was some years ago. The
 world of things is very different from
 what it was some years ago. The

the world of things is very different from
 what it was some years ago. The
 world of things is very different from
 what it was some years ago. The
 world of things is very different from
 what it was some years ago. The
 world of things is very different from
 what it was some years ago. The

aux règles de compatibilité qui correspondent à la grammaticalité de la langue française.

Si nous avons :

Ex2 * La ciel est bleu,

nous aurions une incompatibilité syntagmatique de la et de ciel, mais la fait partie des paradigmes possibles du français, cette incompatibilité va résulter d'une faute d'accord, seule pour autant rejeter ce segment hors de la langue française

Avec une phrase telle que :

Ex3 * Le ciel est bleu,

on arrive à une compatibilité paradigmatique (Le n'appartient pas à la liste des paradigmes possibles des français standard) et une compatibilité syntagmatique de le et est référée comme étant une forme de l'article défini dans une variété de français qui correspond à une sociolèxe (un dialecte, le parler populaire des gens qui "brodent"). Mais ce cas, on dira qu'il existe une variation libre entre les allomorphes le et lu de l'article défini. Je reste encore dans du français mais du français régional ouïllais. Je n'ai pas dit français créole, mais français régional.

Dans tous les exemples qui précèdent, nous n'avons pas de code switching, car pas d'alternance entre français et une autre langue. Mais si nous avons la phrase :

La mer est ble,

le mot ble n'appartient pas au français (même ne fait pas partie de la liste des items paradigmatiques possibles par la commutation). Il provient

des règles de confidentialité qui concernent
le traitement des données personnelles.

de la sorte :

ce * de ciel est de

les données sont traitées de manière
et de ciel, mais la façon dont les données
sont traitées est la même, avec une confidentialité
d'un haut niveau, sans pour autant affecter
l'objectif de la loi sur la protection des données.

par un traitement qui :

ce * de ciel est de

Il s'agit d'un traitement de données
personnelles (à l'exception des données
relatives à la santé, à la vie sexuelle
ou à la vie intime) et qui sont traitées
de manière à ce qu'elles ne soient pas
rendues accessibles à un tiers, à moins
qu'il n'y ait une autorisation écrite de
la personne concernée. Le traitement
de ces données doit être conforme à
la loi sur la protection des données.
Le traitement de ces données doit être
conforme à la loi sur la protection des
données.

Les données sont traitées de manière
à ce qu'elles ne soient pas rendues
accessibles à un tiers, à moins qu'il
n'y ait une autorisation écrite de la
personne concernée. Le traitement de
ces données doit être conforme à la
loi sur la protection des données.
Le traitement de ces données doit être
conforme à la loi sur la protection des
données.

Une Nonuniformité Syntagmatique. Le mot blé était
 ou mot Créole, on pourra alors parler d'un switching
 français/créole, indépendamment du mécanisme
 énonciatif qui a abouti à ce switching. On peut
 imaginer diverses structures de switching (en fonction
 de l'élément qui précède, en raison de la fonction de l'élément
 qui introduit le switching, de la longueur des
 éléments agglottés etc...). Nous ne nous étendons
 pas sur ces questions qui entraîneraient d'une analyse
 linguistique plus approfondie.

A part le code switching, l'autre mode
 de mise en relation de deux langues dans une
 énonciation, ressort au code-mixing (ou mélange
 de code). Cette fois il ne s'agit pas de faire
 alterner les codes mais d'insérer un code dans
 un autre, le principe de l'exclusivité touchée ne
 pourrait être transgressé. Soit la phrase :

Ex4 C'est vieux que je viens,
 elle n'est pas conforme à la structure syntaxique
 du français alors qu'elle est conforme à la
 structure phonétique et lexicale. Elle renvoie
 à la structure syntaxique de la phrase créole homologue!

Ex5 Je vini avec ka vini.

Nous dirons que la phrase (4) relève du code
Mixing, une structure créole ayant été intégrée
 dans une structure française. Ici, se pose un
 problème méthodologique, Est-ce la structure
 créole qui a été intégrée à la structure française?
 Ne pourrait-on pas tout aussi bien dire que

BERN 79 41,

4

deus (4) nous nous une structure française intégrée à une structure créole. A cela j'ai deux réponses de niveaux qualitatifs différents.

1- On me réfère au point de vue de la grammairie générative-transformationnelle le passage de la structure profonde à la structure de surface pour un sens linguistique correspond au passage de la structure sémantique à la structure morpho-phonologique se passant par la structure syntaxique qui est une structure intermédiaire. A propos des phrases (4) et (5), on constate que sémantiquement elles sont équivalentes, qu' syntaxiquement, elles sont homologues mais qu'elles varient, du point de vue morpho-phonologique (la morpho-phonologie est française et non pas créole). C'est une relation difficile pour décider de choisir, à la sortie, le statut de français pour (l'énoncé 4. En l'équivalence sémantique et en homologues syntaxique avec le créole nous permet de caractériser ce français en disant qu'il s'agit d'un français créolisé (que nous distinguons, au plan qualitatif, du français régional).

En conséquence, une phrase telle que :

(6) Eti (N-la) kè maw te'prété'w

est une phrase, de créole français, la caractérisation française provenant d'une part

- positivement, du relatif kè (absent du rôle postéctoral)
- négativement de l'absence du dimarcatif la propre au créole et marquant le français)

2) Il s'agit de la sibilante, pragmatique et sociolinguistique d'énonciation qui m'aide à la production de cet énoncé je puis avoir une orientation sur le choix linguistique du locuteur

Si j'ai par exemple affaire à une personne qui s'adresse au Préfet de la Mairie
lui dit : (7) *Prunz, vous venir?*

et qui répond : (4) *C'est mieux que je viens, on peut difficilement le dire, compte-tenu des contraintes sociolinguistiques, qu'il s'agit d'un énoncé en parole française.*

En fait que dire dans le cas d'un énoncé tel que :

(8) *C'est vini que je viens*

On peut dire d'emblée qu'il est atypique, mais s'il a été réellement produit, il fait partie du réel et mérite explication.

Dans ce cas, on peut se demander si la graphie ne devrait pas être :

(8') *Se' vini que je viens.*

Dans ce cas, nous aurions à la fois switching et mixing dans cet énoncé.

- switching *Se' vini / que je viens*
entre *ovale* et *français ovale*
- mixing dans la 2ème partie de l'énoncé
→ *que je viens.* Le mixing est subordonné

au switching.

6

BERNARD 61

Ce rappel étant fait des contraintes et des latitudes liées à l'utilisation de deux codes dans un espace social donné, il convient d'examiner quels sont les effets de cette situation sur les mécanismes de textualisation.

Le principe d'exclusivité fonctionnelle.

C'est ainsi qu'on peut dire que deux systèmes appartenant au même système linguistique ne peuvent occuper le même réseau fonctionnel sous peine d'élimination de l'un des deux par l'autre. La diplopie, c'est la répartition complémentaire des codes: la langue haute (français) / la langue basse (néo). C'est ainsi que le latin a été dominé par les langues romanes de tous les fonctions hautes sauf la fonction rituelle puis a été éliminé avec les derniers cultes de l'antiquité. Même soit pour le creole de Trinidad et Grenade (à base créole français) et même pour le créole anglais: le réseau fonctionnel de la langue basse (langue populaire) ne pourrait être occupé par deux créoles. Diversification quantitative + qualitative.

Aux Antilles, la langue de la littérature est la langue française et non pas la langue créole. Cela a empêché pas diverses tentatives, effectuées à travers les siècles (notamment depuis le milieu du 19e) pour insérer la langue créole dans le champ de l'écriture, ce qui n'a jamais pu être fait au créole le statut de langue littéraire. Le réseau de la littérature écrite est occupé par

la langue française.

Par contre, la langue de la
littérature orale et la langue écrite ce qui
n'empêche pas la langue française d'intervenir
sous la forme macaronique par exemple, dans
ce genre oral appelé "bêtise", ou encore dans
les chansons, de manière marginale. S'il y a un
domaine où le créole apparaît avec force, c'est celui
de la chanson, on entend celui des ports de groupe.
Aucun joueur dans un match de foot et aucun
spectateur d'un match de foot ne parle
le français. En amitié avec une véritable affec-
tion particulière, de mère et de français avec
des "échappées" et des "transgressions"
limitées : le mélange des chansons en
français et créole et le nombre des
phrases est encore bien restreint. Le transfert
marqué du créole sur le terrain de la littérature le
conduira à se déqualifier (accélération, quali-
tative) et à se disqualifier (créole aput de force
symbolique à unidirectionnelle) Le transfert marqué du français sur le
terrain de l'oralité serait le signe de l'éli-
mination préalable du créole. On voit donc
que la diplomatie est le maintien de
la langue base dans un statut
bien précis mais que toute atteinte
portée à cet équilibre se fait au détri-
ment de la langue base la langue
haute n'est jamais menacée d'un bon
statut. Tout le problème de la glottali-
sation réside en fait à savoir si et comment
peut envisager une promotion du créole
dans des champs d'éducation et de
culture gérés par le français (école, radio

Symbolique à unidirectionnelle

Le transfert marqué du français sur le terrain de l'oralité serait le signe de l'élimination préalable du créole.

On voit donc que la diplomatie est le maintien de la langue base dans un statut bien précis mais que toute atteinte portée à cet équilibre se fait au détriment de la langue base la langue haute n'est jamais menacée d'un bon statut. Tout le problème de la glottalisation réside en fait à savoir si et comment peut envisager une promotion du créole dans des champs d'éducation et de culture gérés par le français (école, radio

11e) Sans que par ce fait le aïole se subisse un dévouement. Autrement dit, est-il possible de contourner le principe d'exclusivité traditionnelle.

Une littérature en aïole continue une page pour deux raisons :

1) parce que il n'existe pas de langue de la littérature en aïole

2) cause ou conséquence de ce qui précède, il n'existe pas une volonté collective de protéger les œuvres écrites en aïole même si cette volonté est portée par certains individus, but la plus caractéristique est représentée par la démarche de Raphaël Capout. La démarche globale de Capout (qui ne sera pas analysée ici) réside dans que la situation de l'écrivain ou l'écrit est intenable, écrire en aïole est forcément une innovation, une rupture. Bien plus un acte fondateur. Capout à écrit, l'écrivain est sommé tout à la fois d'inventer la langue et son langage à ou l'écrivain en langue française dispose d'une langue littéraire et n'a plus qu'à transférer ce langage dans cette langue, si cette langue est inventée,

le) dans son contact le vide en même
un écoulement. Attention est à la
de continuer le passage d'écoulement
formelle.

Un écoulement en vide continue en ligne
sans deux écoulements.

Il faut que l'écoulement de liquide
à la distance en vide

de cause en conséquence à la fin
l'écoulement, il s'agit pas un écoulement
un écoulement continue de liquide

de cause, l'écoulement en vide continue
à cette distance et l'écoulement par continuité

répondant à la distance de
répondant à la distance de

Capit (qui en son cas correspond à)
Région sans que la situation de l'écoulement

Condition de continuité, pour en vide
et forment une transition, une inf-

ture, pour plus un écoulement. Pour
à voir, l'écoulement continue que

la fin de l'écoulement de liquide et en
l'écoulement de l'écoulement en liquide continue
l'écoulement de l'écoulement de l'écoulement et de plus
l'écoulement de l'écoulement de l'écoulement de l'écoulement
l'écoulement de l'écoulement de l'écoulement de l'écoulement

elle est, par principe et par nature, une
 communicative et fonctionne à la limite
 comme un idiolecte, c'est-à-dire la prise du public
 est à la conscience. Ecrire en français pourrait
 alors, en revanche, apparaître à ce point
 comme un confort et une nécessité.

Nécessité peut-être, compte tenu de
 l'exigence du rôle sacrificiel du public
 pour tout écrivain. Mais peut-on parler
 de confort? N'y a-t-il pas aussi un
 risque attaché à la pratique de l'écriture
 en français pour un écrivain autrichien? Le
 risque de la loyauté linguistique (par opposi-
 tion à la loyauté anglophone: linguistic
 loyalty). d'investir le réel autrichien avec
 un instrument non resté lui-même de toute
 authenticité européenne autrichienne liée à
 la pratique du réel. Qu'est-ce en effet
 qu'une écriture de l'authenticité, de l'authenti-
 cité culturelle qui ferait l'impossible sur
 la connexion entre le réel et l'instrument
 linguistique qui est à l'écriture fermement de
 ce réel? Ces problèmes ne sont pas les simples
 problèmes littéraires, ce sont des problèmes
 qui relèvent d'une véritable anthropologie
 de la littérature et qui sont résumés sous
 le vocable de diplomatie littéraire.

4.3 Vers une anthropologie de la diplomatie
 littéraire autrichienne

La problématique de la diplomatie littéraire
 de l'auteur, en gros, à ce point dans la situa-
 tion de diplomatie où le créole n'est pas l'auteur
 de la littérature, comment aborder le français,
 langue rompu à l'expression littéraire pour dire
 les réalités qui sont dites en dehors du français.
 Cette problématique peut aussi se reformuler,
 sous une perspective sociolinguistique, de la
 façon suivante : dans une situation de
 conflit entre deux langues, comment aborder
 l'une de ces langues pour dire les réalités
 attribués à l'autre sous l'aspect de rapport
 de soumission/subordination? En quel
 rôle - précisément praxématique - joue-t-elle
 l'une des deux langues est-il vraisemblable,
 acceptable?

vraisemblable = pose le problème de
 réalisme en littérature (espace réel $F \rightarrow C$
 $*C \rightarrow F$)

acceptable = pose le problème de
 la légitimité symbolique.

Il y a là deux exigences de type différent.
 Confronté à ce problème majeur, la
 littérature s'interroge et s'inscrit d'une
 manière ou d'une autre en fonction de
 l'histoire de l'écriture mais aussi de
 l'idéologie politique qui habite chaque époque.
 La littérature doit de s'inscrire à côté
 s'oppose à elle, au plan de l'époché
 politique, à celle de l'époché culturelle,

Celui-ci a été qualifié de "londoniste" par
 le succès de la répétition. Il est intéressant de
 constater que la répétition a remis en cause son rapport aux réalités et
 au langage littéraire et non à la langue
 de la littérature. La publication du rapport
 à la langue est une publication surréelle
 dans une certaine mesure de la langue comme
 valeur centrale de la littérature. J'ai dit, au
 début que la langue est le matériau de
 toute littérature, je n'ai pas dit quelle en
 était la valeur centrale. Cela dit, à
 travers cette fenêtre idéologique, passe toute
 une création et toute une pratique de la litté-
 rature illustrée par ce qui est en cours
 d'appeler la littérature de la créativité. Att
 littérature illustre de façon saisissante le
 fait que confronté à une situation linguis-
 tique telle que celle des mutiles, l'écrivain
 subtilisé doit ou utiliser des recours
 scripturaux soit rester en dehors de la
 sphère de l'authenticité littéraire.
 Ainsi que nous le voyez chaque génération
 chaque mouvement a ses outils
 d'authenticité.

En dernier lieu nous en sommes la
 typologie des divers recours à l'œuvre
 dans la littérature subtile.

